

## *ACTIVITÉS EXTÉRIEURES*

*Mars-avril 1984*

### **Afrique**

#### **Angola**

Le 26 avril, 89 personnes (19 enfants et 70 adultes), détenues par l'Unita, ont été libérées et remises à un groupe de délégués du CICR dans le sud de l'Angola. Parmi les personnes libérées se trouvaient 68 ressortissants portugais, 16 Philippins, une Japonaise, une Espagnole, une Italienne, un Brésilien et un Polonais; 8 de ces personnes étaient des missionnaires.

Un avion, affrété par le CICR, a transféré ces 89 personnes du sud de l'Angola jusqu'à l'aéroport de Johannesburg, où elles ont été remises aux représentants consulaires de leurs pays respectifs.

#### **République d'Afrique du Sud**

Les délégués du CICR ont visité, deux fois en mars et une fois en avril, le prisonnier cubain détenu par les forces armées sud-africaines.

Par ailleurs, la délégation a continué ses activités d'assistance en faveur des familles de détenus. Elle a distribué des bons leur permettant de recevoir de la nourriture (604 bons, pour une valeur de 38 000 francs suisses environ, en mars, et 809 bons valant 50 000 francs suisses environ, en avril). Elle a, de plus, pris en charge les frais de transport de diverses familles désirant visiter leurs proches détenus: 124 bons de voyage (35 000 francs suisses) en mars et 147 bons de voyage (46 000 francs suisses) en avril ont été attribués. La délégation a financé également le traitement médical et certains autres besoins urgents de détenus nécessiteux récemment libérés.

#### **Namibie / Sud-Ouest africain**

En mars et avril, les délégués du CICR ont visité 3 détenus à la prison de Windhoek, qui avaient été transférés de celle de Robben Island.

Comme précédemment, la délégation a continué son assistance aux détenus et à leurs familles dans le besoin, soit une dépense d'environ 12 000 francs suisses au total pour les deux mois.

**Zimbabwe**

En mars, la délégation régionale du CICR, en collaboration avec la Croix-Rouge du Zimbabwe, a fourni une assistance en vivres (11 tonnes) et en vêtements (2,8 tonnes), d'une part, à environ 22 500 enfants souffrant de carence alimentaire dans le Matebeleland, d'autre part, à quelque 30 000 personnes réfugiées du Mozambique. En avril, environ 18 tonnes de vivres ont été distribuées à ces même enfants.

Dans le domaine de l'information et de la diffusion, un certain nombre de publications du CICR ainsi que des cassettes expliquant et illustrant diverses activités du CICR et destinées à des émissions de radio ou de télévision ont été envoyées aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge dans les pays dont s'occupe la délégation régionale de Hararé: le Botswana, le Lesotho, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe.

**Mozambique**

Le centre de réhabilitation pour invalides, à Maputo, où sont détachés trois techniciens du CICR, a équipé, depuis le début de l'année 1984, 49 personnes avec des membres artificiels. En outre, on y a fabriqué 140 paires de béquilles et 13 chaises roulantes pour invalides.

En avril, 10 personnes ont terminé un cours de deux ans, pendant lesquels ils ont fait un apprentissage complet de prothésiste. Un nouveau cours a commencé à la même époque, pour former 8 nouvelles personnes.

Un accord a été négocié entre le CICR et le ministère mozambicain de la Santé pour prolonger l'activité du centre de réhabilitation pour une nouvelle période.

**Zaire**

Les délégués du CICR à Kinshasa ont visité, en mars, deux centres de détention, où ils ont vu 289 détenus. Ils leur ont distribué quelques colis alimentaires et des articles d'hygiène. En avril, une assistance alimentaire et quelques secours médicaux ont été distribués aux détenus et à leurs familles dans le besoin.

Des démarches ont été entreprises pour obtenir des autorités centrales l'autorisation de visiter sans restriction tous les détenus de sécurité.

**Tchad**

Après plusieurs mois de négociations, la délégation du CICR à N'Djamena a été autorisée à reprendre ses visites aux lieux de détention.

C'est ainsi que du 7 au 26 mars, les délégués ont visité la prison centrale de la capitale, où ils ont vu 661 prisonniers de guerre et 21 autres détenus. Il leur ont distribué environ 4,5 tonnes de secours divers, comprenant des vivres, des articles sanitaires et d'hygiène. En avril, les délégués ont visité, dans l'est du pays, dans les régions d'Abéché et de Biltine, quelque 80 prisonniers de guerre, auxquels ils ont distribué des vivres et des articles d'hygiène (7,7 tonnes au total). A l'occasion de ces visites, un médecin du CICR a examiné les détenus malades.

Dans le nord du pays, de l'autre côté du front, les délégués du CICR basés à Bardaï, chef-lieu du Tibesti, ont continué leurs visites aux prisonniers de guerre, dans les régions de Zouar et de Zoumri. Quelques secours (vivres, couvertures, articles d'hygiène) leur ont été distribués.

Les délégués-médecins du CICR ont continué leur enseignement au personnel de santé local, commencé au début de l'année. Rappelons qu'il s'agit d'un enseignement élémentaire, portant sur l'hygiène en général et sur l'éducation sanitaire aux mères et aux enfants.

Des messages familiaux ont été distribués dans les deux parties du Tchad: des messages provenant des prisonniers détenus au nord ont été distribués aux familles dans le sud, et vice versa.

## **Ouganda**

La situation générale en Ouganda s'est détériorée en mars et l'insécurité a fortement augmenté, si bien que l'opération d'urgence de la Croix-Rouge qui, sous la responsabilité du CICR, associe les membres de la Croix-Rouge ougandaise, des délégués de la Ligue et de diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge, s'est poursuivie sur une échelle plus limitée qu'auparavant.

Si, en mars, une assistance alimentaire hebdomadaire a pu être distribuée à environ 115 000 personnes déplacées, par 28 centres de distribution, en avril, seules 60 000 personnes déplacées ont reçu cette assistance alimentaire et seuls 15 centres de distribution ont été en activité. En mars, 1032 tonnes de nourriture, 7500 couvertures et 17 tonnes d'autres secours divers ont été distribuées, alors qu'en avril, ces quantités ont été réduites à 636 tonnes de nourriture, 2900 couvertures et 16 tonnes de secours divers.

Les sept équipes médicales de la Croix-Rouge, dont l'une est spécialement chargée des vaccinations, ont été très actives, mais leur activité s'est trouvée aussi limitée en avril. C'est ainsi qu'en mars, elles ont examiné 55 000 personnes, en 15 endroits, et ont vacciné plus de 9000 personnes; en avril, ces chiffres sont descendus à 7600 personnes examinées et quelque 900 enfants vaccinés.

Parallèlement aux efforts des autorités qui, avec l'aide de plusieurs agences humanitaires, se soucient de la réadaptation de la population civile déplacée, mettant notamment à disposition des outils et des semences de maïs, les délégués du CICR ont distribué des cahiers et des crayons aux écoles qui ont été ouvertes dans les régions où se trouve cette population.

Par ailleurs, les activités de protection ont continué, en mars et avril, dans les prisons et les postes de police. Les délégués du CICR (parmi eux se trouvaient deux médecins) ont visité 10 prisons et 14 postes de police, dans la région de Kampala et dans les districts environnants.

Les bureaux locaux d'agence se sont occupés, pendant ces deux mois, de la réunification de familles dont les membres ont été dispersés (330 réunifications ont été organisées en mars, 579 en avril), du transfert de personnes déplacées (17 transferts en mars, 982 en avril), de la recherche de personnes annoncées comme disparues (64 personnes retrouvées en mars, 240 en avril) et de la transmission de messages familiaux (1531 messages transmis en mars, 740 en avril).

Divers techniciens ont été mis à disposition par des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. C'est ainsi qu'un spécialiste de l'alimentation, envoyé par la Croix-Rouge allemande en République fédérale d'Allemagne, a continué ses tournées d'évaluation de l'état de santé et des possibilités de nourriture dans divers districts; en outre, il est chargé de former du personnel appartenant à la Croix-Rouge ougandaise. Un ingénieur sanitaire a été envoyé par la Croix-Rouge de Nouvelle-Zélande, pour s'occuper de l'aménagement de sources d'eau et des autres problèmes sanitaires concernant les personnes déplacées. Un pharmacien envoyé par la Croix-Rouge danoise et un technicien appartenant au CICR collaborent à divers travaux de laboratoire et de pharmacie.

Dans le domaine de l'information et de l'enseignement, des cours hebdomadaires sont donnés aux membres de la Croix-Rouge ougandaise par les délégués du CICR. D'autres cours ont été organisés à l'intention des membres de la police.

Notons aussi que des envoyés du CICR, des Sociétés de la Croix-Rouge de Suède, de Finlande et du Danemark, ont suivi les activités de la Croix-Rouge en Ouganda pour en rapporter des informations, des reportages et des photographies.

## **Kenya**

L'une des tâches de la délégation régionale du CICR à Nairobi est d'apporter son appui logistique aux activités de la Croix-Rouge en Ouganda.

En outre, la délégation a organisé, au Kenya même, des cours sur le droit international humanitaire à l'intention d'instructeurs des trois armes des forces armées nationales, ainsi qu'à des membres de la Croix-Rouge de la jeunesse. Des publications du CICR sur les sujets étudiés ont été distribuées à ces occasions.

### **Maurice et Madagascar**

Le délégué régional du CICR à Nairobi s'est rendu, en mars, à Maurice et Madagascar pour une mission de deux semaines. Il y a fait des conférences aux membres des Sociétés de la Croix-Rouge et il a eu des entretiens avec des représentants des autorités gouvernementales, dans les deux pays.

### **Ethiopie**

La sécheresse prolongée et les hostilités qui continuent ont considérablement aggravé la situation de la population civile, spécialement dans le Tigré et en Erythrée. Depuis le début de l'année, les habitants des campagnes affluent vers les villes à la recherche de nourriture. Des missions d'évaluation faites par les délégués du CICR dans le Tigré, l'Erythrée, le Nord-Wollo, le Balé, montrent que ces populations civiles ont un urgent besoin d'une assistance accrue. Des plans, tenant compte des programmes de la Ligue, de la Commission éthiopienne « Relief and Rehabilitation », des agences de l'ONU et de diverses organisations volontaires, ont été établis par le CICR. Ils concluent à la nécessité d'une augmentation substantielle des secours à distribuer et, par voie de conséquence, à l'accroissement du nombre de véhicules pour le transport des secours et à celui du personnel pour réaliser ces activités.

En mars, 566 tonnes de secours divers ont été distribuées à 45 000 personnes dans les provinces du Tigré, de Gondar, de Harar, de Balé Genalé et de l'Erythrée. En avril, 843 tonnes ont été distribuées à 73 800 bénéficiaires.

Quant aux secours médicaux (médicaments, pansements, matériel pour transfusion), ils ont été remis à divers hôpitaux et dispensaires. Un centre pour nourrir les enfants a été ouvert par le CICR à Mékélé, où 950 enfants reçoivent des soins.

Les délégués du CICR ont visité, en mars, 10 prisonniers de guerre somalis à Awasa et 206 à Harar, suivant la procédure traditionnelle du CICR. Des secours et des jeux leur ont été remis.

## Somalie

La délégation du CICR a distribué une assistance alimentaire, sous forme de fruits et légumes principalement, aux 208 prisonniers de guerre éthiopiens et au prisonnier de guerre cubain détenus en Somalie. Des cigarettes leur ont également été remises. La valeur de cette assistance s'est montée à 2000 francs suisses en mars et 4000 en avril.

Du matériel médical, des pansements, des médicaments, des matelas et des couvertures ont été donnés à des hôpitaux (9000 francs suisses au total).

L'activité du bureau local de l'Agence de recherches commence à donner quelques résultats: 33 messages familiaux ont été échangés, en avril, entre les prisonniers de guerre somalis en Ethiopie et leur famille en Somalie.

## Activité de diffusion

Un peu partout en Afrique, les activités des délégués du CICR visant à mieux faire connaître la Croix-Rouge, les règles essentielles du droit international humanitaire et les principes de la Croix-Rouge, ont pris un important essor. Outre les indications données plus haut, on mentionnera également les activités de diffusion déployées en Namibie (conférence et films), au Zimbabwe (cassettes et films), au Zaïre (conférences), au Congo (exposition de photographies, conférences et films), au Soudan (cours aux militaires et au Croissant-Rouge national). Diverses publications du CICR, notamment le *Manuel du soldat* et le *Résumé des Conventions de Genève et de leurs Protocoles additionnels* ont été distribuées lors de ces manifestations.

## Amérique latine

### Missions de Genève

M. E. Corthésy, délégué général adjoint du CICR pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a effectué, au cours des deux premières semaines de mars, une mission qui l'a conduit successivement au Salvador, au Honduras, au Nicaragua et au Costa Rica, pour évaluer les activités du CICR en cours dans ces pays. Au Salvador et au Nicaragua, il a été rejoint par le Dr Russbach, médecin-chef du CICR.

Le délégué du CICR a été reçu, au *Salvador*, par le président de la République, M. Magana, et par le ministre des Affaires étrangères,

M. Chavez Mena, avec lesquels il s'est entretenu des problèmes de protection et des activités de secours dans le pays.

Au *Honduras*, M. E. Corthésy s'est entretenu avec le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Pineda, auquel il a exposé les activités du CICR dans le pays et auquel il a rappelé la disponibilité de l'institution en matière de protection.

Au *Nicaragua*, le délégué du CICR a eu un entretien avec le ministre de la Santé, M<sup>me</sup> Léa Guido, sur l'action en faveur des personnes déplacées. Le Dr R. Russbach a discuté d'une assistance éventuelle du CICR au Centre de rééducation pour invalides.

Au *Costa Rica*, des entretiens ont eu lieu avec M. R. Bermudez, délégué de la Ligue, et avec la Croix-Rouge du Costa Rica, notamment sur la question des réfugiés dans ce pays.

### Salvador

Les délégués du CICR au Salvador ont effectué, en mars, 144 visites (29 dans la capitale et 115 dans les départements) à 87 lieux de détention dépendant du Ministère de la Justice, du Ministère de la Défense et de la Sécurité publique. Ils se sont entretenus sans témoin avec 115 nouveaux détenus, incarcérés pour des raisons de sécurité.

En avril, ils ont visité, au cours de 136 visites, 91 centres de détention dans la capitale et en province. Ils ont eu des entretiens sans témoins avec 129 nouveaux détenus sous interrogatoire.

Les bureaux de l'Agence de recherches du CICR à San Salvador, San Miguel et Santa Ana ont continué de recevoir plusieurs centaines de visiteurs par mois, venus s'enquérir du sort de leurs parents portés disparus.

La délégation a poursuivi son activité d'assistance. C'est ainsi qu'en mars, plus de 86 tonnes de secours alimentaires ont été distribuées à environ 14 500 personnes déplacées nécessiteuses dans 12 villages, et à des hôpitaux et prisons de la zone centrale du pays. Dans la zone de l'est, plus de 198 tonnes de secours alimentaires ont été distribuées à environ 29 500 bénéficiaires, dans des villages, des centres de la Croix-Rouge, des écoles. Du matériel de construction a été mis à disposition de familles qui venaient d'être déplacées, dans le département d'Usulután.

En avril, ont été distribuées 178 tonnes de secours, dans le centre du pays, à plus de 19 000 personnes dans 19 villages et, dans la zone de l'est, 272 tonnes de produits alimentaires, à plus de 37 000 bénéficiaires. Du matériel de construction a aussi été donné à plus de 60 familles nouvellement déplacées.

En même temps que ces distributions, les équipes médicales mobiles ont donné des consultations aux malades (1564 en mars, 2855 en avril) et le dentiste a examiné plus de 850 patients pendant ces deux mois.

Les délégués ont remis, en outre, des médicaments et du matériel médical à divers hôpitaux, dispensaires, cliniques de prisons et d'écoles, pour une valeur totale de 44 000 francs suisses environ pour ces deux mois.

Une ambulance de la Croix-Rouge salvadorienne a essuyé des coups de feu, dans la nuit du 6 mars, et deux volontaires de la Croix-Rouge ont été tués. Le CICR et la Croix-Rouge salvadorienne, cruellement frappée par cette nouvelle tragédie, ont lancé un appel public pour le respect de l'emblème de la Croix-Rouge et de son personnel. De plus, les deux institutions ont accentué leurs efforts aux fins de faire mieux connaître et comprendre le droit humanitaire et les principes de la Croix-Rouge auprès des combattants, dans l'espoir que ces démarches permettront de renforcer le respect de l'emblème de la Croix-Rouge et de ceux qui travaillent sous sa protection.

## Nicaragua

Poursuivant leurs activités de protection au Nicaragua, les délégués du CICR ont visité, entre le 5 et le 23 mars, la prison de la « Zona Franca », à Managua, où ils ont vu 692 détenus et, les 3 et 4 avril, les prisons de Juigalpa, Chinandega, Esteli et Matagalpa, situées en province, où ils ont rencontré 193 personnes détenues. Ces visites se sont déroulées selon la procédure habituelle du CICR.

Les délégués du CICR ont distribué des secours aux détenus (colis de nourriture, matelas, matériel médical, articles d'hygiène) pour une valeur de plus de 40 000 francs suisses chaque mois. En plus, la délégation a assisté dans tout le pays quelque 1000 familles de détenus nécessiteuses, en leur remettant des articles de secours divers, ce qui représente environ 24 000 francs suisses chaque mois.

La délégation a fourni aussi des secours à des détenus dans le besoin, ainsi qu'à quelque 1500 personnes déplacées dans la région du sud du pays.

Suite à une mission d'évaluation, en mars, dans les districts où se trouvent des Indiens Miskitos, la délégation a commencé, en avril, un programme d'assistance en faveur de 26 500 personnes déplacées appartenant à cette ethnie, qui se trouvent sur la côte orientale. Celles-ci ont reçu environ 10 tonnes de vivres, pour une valeur de 24 000 francs suisses.



Pour sa part, le bureau de l'Agence de recherches du CICR à Managua a continué de transmettre des messages familiaux entre les réfugiés nicaraguayens au Honduras et leurs parents au Nicaragua.

Un séminaire a été organisé à Managua, les 2 et 3 avril, réunissant le Conseil national de la Croix-Rouge du Nicaragua, les présidents des filiales locales et départementales, soit environ 65 participants. A cette occasion, le délégué régional du CICR à San José (Costa Rica) a présenté les activités du CICR, les principes de la Croix-Rouge et le droit international humanitaire. Puis, le même délégué régional a fait, en avril et jusqu'à mi-mai, une série de causeries sur les mêmes sujets dans vingt branches locales de la Croix-Rouge nicaraguayenne.

### **Honduras**

Un programme visant à renforcer le dispositif opérationnel de la Croix-Rouge hondurienne, commencé au début de 1983, a été achevé à la fin d'avril: dans ce cadre, un réseau de radiocommunications a été installé, qui relie huit branches locales de la Croix-Rouge nationale dans le sud du pays; quatre postes de premiers secours et un stock de matériel d'urgence ont été constitués.

Les délégués du CICR ont visité le camp de Jacaleapa, dans le sud du pays, où ils ont distribué des messages de Croix-Rouge aux réfugiés nicaraguayens.

A San Pedro Sula et à Tala, le délégué du CICR a donné des conférences sur les principes de la Croix-Rouge et les activités de l'institution aux membres de la Croix-Rouge nationale.

### **Délégation régionale à Costa Rica**

M. A. Kobel, délégué régional du CICR, a séjourné au Guatemala, du 20 au 30 mars. Il a eu plusieurs entretiens avec les autorités sur des sujets concernant la protection et la diffusion.

Le délégué régional du CICR a effectué, du 24 au 29 avril, une mission en République Dominicaine dans le but d'établir des contacts avec les autorités et la Société nationale de la Croix-Rouge. Le 26 avril, il a rencontré M. Americo Espinal, procureur général de la République.

### **Pérou**

Le 19 avril, la délégation du CICR a reçu l'accord des autorités gouvernementales pour ouvrir un bureau à Lima.

Une nouvelle série de visites aux lieux de détention a commencé, le 4 avril, à la « Carceleta », où les délégués du CICR ont vu 30 détenus. Le lendemain a eu lieu la visite du « Fronton », où sont détenues 363 personnes intéressant le CICR. Le 19 avril, 13 détenus ont été vus à la « Dircote » de Lima.

### **Colombie**

M. G. Heumann, délégué régional du CICR pour les pays andins, a commencé une nouvelle série de visites aux lieux de détention le 24 mars.

### **Uruguay**

Du 12 au 15 mars, les délégués du CICR ont visité l'établissement militaire de réclusion N° 2 (Punta de Rieles), lieu de détention réservé aux femmes, où ils ont vu 100 détenues.

A partir du 19 mars, les délégués ont visité 631 détenus à l'établissement militaire de réclusion N° 1 (Libertad).

### **Chili**

Un délégué du CICR basé à Buenos Aires, s'est rendu à Santiago du Chili, le 3 avril. Il a visité, le 5 avril, à la « Carcel Publica », des personnes détenues en raison des récents événements.

## **Asie**

### **Mission du délégué général à Sri Lanka**

Du 29 avril au 2 mai, M. Jean de Courten, délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, accompagné d'un délégué, a effectué une mission à Sri Lanka, où il s'est entretenu notamment avec le ministre de la Sécurité nationale et de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères et de la Justice, ainsi qu'avec le « chairman » de la Croix-Rouge sri-lankaise. Ces entretiens ont permis à M. de Courten et à ses interlocuteurs de procéder à un échange de vues sur la situation prévalant actuellement dans le pays et sur le rôle que le CICR pourrait remplir dans ce contexte.

Après le départ de M. de Courten, le délégué qui l'accompagnait s'est rendu à Jaffna, où il a visité un camp de personnes déplacées. Il s'est entretenu avec les autorités et différentes organisations locales, dont la branche de la Croix-Rouge sri-lankaise.

## Conflit de l'Afghanistan

Conformément aux termes des accords passés entre le CICR et toutes les parties intéressées (les mouvements d'opposition afghans, le Pakistan, l'URSS et la Suisse), un nouveau prisonnier soviétique en mains d'un mouvement afghan a été transféré en Suisse, où il a été interné pour deux ans. L'opération s'est déroulée le 9 avril, sous les auspices du CICR.

\* \* \*

Au Pakistan, le CICR a poursuivi son assistance médicale en faveur des afghans victimes des combats à l'intérieur de leur pays. Ses hôpitaux installés à Peshawar et à Quetta ont enregistré, en mars et avril, respectivement 308 et 139 admissions de blessés de guerre, soit des chiffres sensiblement plus élevés qu'au cours des deux premiers mois de l'année. A Quetta, il a même fallu dresser provisoirement une tente pour faire face à l'afflux des blessés. Les deux équipes médicales opérant à Peshawar (l'une de la Croix-Rouge finlandaise et l'autre du CICR), ainsi que l'équipe de la Croix-Rouge italienne travaillant à Quetta ont pratiqué au total 802 interventions chirurgicales et donné 2536 consultations ambulatoires.

Par ailleurs, les équipes médicales de premiers secours du Croissant-Rouge pakistanais, approvisionnées en matériel médical et en médicaments par le CICR, ont porté assistance à 196 blessés afghans et procédé à l'évacuation de 128 autres sur les hôpitaux chirurgicaux du CICR. Signalons à ce propos que l'équipe basée à Badini, qui avait dû suspendre ses sorties au mois de décembre par suite des mauvaises conditions atmosphériques, a repris ses activités normales au mois d'avril.

L'atelier de prothèses de Peshawar a fabriqué 106 appareils orthopédiques en mars et avril et le centre pour paraplégiques a admis 29 nouveaux patients durant la même période; à fin avril, 75 personnes, dont 18 Pakistanais, suivaient un traitement de rééducation dans ce centre.

## Thaïlande

Les équipes chirurgicales du CICR travaillant à l'hôpital de Khao-I-Dang ont été particulièrement actives au mois d'avril à la suite de la reprise des combats le long de la frontière khméro-thaïlandaise, spécialement dans le secteur central. Du personnel supplémentaire (un chirurgien, un anesthésiste et deux infirmières mis à disposition par les Sociétés de la Croix-Rouge danoise et norvégienne) a dû être dépêché d'urgence pour renforcer les équipes sur place, comprenant des spécialistes fournis

par les Sociétés nationales de Belgique, du Canada, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, d'Islande, du Japon, de Suède et de Suisse. Pour sa part, l'équipe de l'hôpital chirurgical du CICR à Kab Cherng a poursuivi ses activités sur un rythme normal. Au total, l'hôpital de Khao-I-Dang a enregistré, en mars et avril, 404 admissions (dont 204 blessés de guerre, contre 104 en janvier-février) et celui de Kab Cherng 210 (dont 14 blessés de guerre).

L'assistance médicale fournie par le CICR aux hôpitaux de Khao-I-Dang et de Kab Cherng, à l'infirmerie de la prison d'Aranyaprathet et aux dispensaires des camps frontaliers a totalisé, en mars et avril, environ 173 300 francs suisses. En outre, durant la même période, le CICR a distribué dans les camps divers secours (vivres, équipement paramédical, literie, ustensiles de cuisine, vêtements) représentant plus de 36 700 francs suisses.

L'Agence de recherches du CICR à Bangkok a reçu 984 demandes de recherches pour des personnes présumées disparues; elle a transféré, en outre, 337 personnes entre les différents camps de la frontière khméro-thaïlandaise, effectué 18 réunions de familles et procédé à la transmission de 2800 lettres échangées entre les réfugiés et leurs familles, établies soit dans un autre camp, soit à l'étranger.

### **Kampuchéa**

Le CICR a continué à approvisionner en matériel médical plusieurs hôpitaux de Phnom Penh. Par ailleurs, trois tonnes de secours médicaux ont été fournies aux équipes médicales des Sociétés de la Croix-Rouge française, suédoise et suisse, travaillant respectivement à Phnom-Penh, à Kompong Chhnang et à Kompong Cham.

En mars et avril, des vols aériens entre Bangkok, Ho-Chi-Minh-Ville et Phnom Penh ont permis au CICR d'acheminer 4,7 tonnes de secours, soit pour son compte, soit pour celui de diverses autres organisations humanitaires.

### **Indonésie/Timor-Est**

Les délégués du CICR ont visité, au mois de mars, plus de 2100 personnes déplacées sur l'île d'Atauro, à Timor-Est, et ont vu 122 personnes, détenues en raison des événements, à la prison de la Comarca, à Dili. Les délégués ont également visité 7 détenus malades à l'hôpital militaire de Dili.

Par ailleurs, en mars et avril 1984, dans le cadre du programme de rapatriements et de réunions de familles du CICR, 50 personnes ont été transférées de Timor-Est au Portugal et 4 en Australie.

## Moyen-Orient

### Missions présidentielles

Le président du CICR, M. Alexandre Hay, accompagné de M. Jean Hoefliger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et de M. Serge Nessi, chef de la division du Financement, s'est rendu en *Tunisie*, du 22 au 25 mars, pour une visite de courtoisie.

Il a eu des entretiens sur des sujets d'intérêt commun avec des représentants du ministère tunisien des Affaires étrangères, auxquels il a parlé des activités du CICR. Il a rappelé que le CICR était toujours disponible pour collaborer à la solution des problèmes humanitaires qui sont de sa compétence.

Ensuite, le président du CICR a fait une mission en *République arabe du Yémen*. Il a assisté, à Sanaa, du 31 mars au 2 avril, à la XV<sup>e</sup> Conférence des sociétés arabes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Après Sanaa, le président du CICR a visité l'*Arabie saoudite*, du 2 au 6 avril.

Finalement, le président du CICR s'est rendu en *Irak*, le 30 avril. Il a rencontré, le 1<sup>er</sup> mai, M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

Nous parlons en détail de ces trois dernières missions dans d'autres sections de la *Revue*.

### Conflit entre l'Irak et l'Iran

#### Iran

##### *Prisonniers de guerre*

Après la suspension, en juillet 1983, des visites aux prisonniers de guerre irakiens détenus en Iran, le CICR a multiplié les démarches, soit à Genève, soit à Téhéran, pour pouvoir reprendre ces activités suivant sa procédure habituelle.

Le 4 mars, une note du ministère iranien des Affaires étrangères, demandant la reprise de nos activités en Iran, a été remise à la délégation du CICR à Téhéran. Elle offre les garanties exigées à plusieurs reprises par le CICR : les délégués seront protégés contre toute attaque envers leur personne ou leurs droits, ils auront accès à tous les camps de prisonniers de guerre, ils pourront avoir avec les prisonniers des entretiens sans témoin, sans limitation de fréquence et de durée et sans intervention illicite des autorités. De plus, il est assuré que la délégation

du CICR pourra récolter et distribuer les messages familiaux, conformément aux prescriptions des Conventions. La vie religieuse des prisonniers sera organisée conformément aux articles 34 et suivants de la 3<sup>e</sup> Convention, et seules les forces disciplinaires de la République islamique d'Iran auront la charge de l'administration des camps de prisonniers de guerre.

Le CICR a répondu à la note du ministère des Affaires étrangères du 4 mars en se déclarant prêt à reprendre ses activités en faveur des prisonniers de guerre en Iran et à envoyer les délégués et les médecins nécessaires pour cela.

Des entretiens ont eu lieu à Téhéran entre les autorités et la délégation, pour fixer les modalités et le calendrier des visites projetées, qui ont effectivement débuté le 19 mai.

#### *Mission médicale et appel du CICR*

Au début de mars, une mission médicale a été envoyée par le CICR en Iran, afin d'évaluer les besoins d'assistance créés par les affrontements sur le front irano-irakien. Elle a été confrontée, à l'occasion de visites de plusieurs hôpitaux à Téhéran, à quelque 500 cas de combattants blessés, qui présentaient tous une série de signes et de symptômes constituant un tableau clinique inquiétant et de nature à fonder la présomption d'une utilisation récente de produits prohibés par le droit international en vigueur.

Parallèlement aux démarches qu'il a entreprises auprès des parties en cause, le CICR a rappelé que l'emploi, sur le champ de bataille, de substances toxiques est incompatible avec le respect du principe d'humanité et constitue une violation des règles coutumières et codifiées du droit de la guerre.

#### **Irak**

Le 1<sup>er</sup> mai, le président du CICR, M. Alexandre Hay, accompagné de M. Jean Hoefliger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, s'est rendu à Bagdad, où il a rencontré M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien. Les entretiens ont porté sur l'ensemble des activités du CICR dans le pays en faveur des prisonniers de guerre et des internés civils.

#### **Liban**

De violents combats ont eu lieu, en mars et avril, dans la capitale libanaise et aux alentours, où les cessez-le-feu n'ont pas été que partiel-

lement respectés. Quant au Sud-Liban, il a été à plusieurs reprises coupé du reste du pays. A Tripoli, de violents affrontements entre différents groupes ont éclaté les 15 et 16 avril, alors qu'un calme relatif a régné le reste du temps.

Dans ces circonstances, la délégation du CICR au Liban a porté ses efforts sur la fourniture de secours et d'assistance médicale aux victimes des combats. Deux bateaux du CICR ont pu gagner les ports de Saïda et de Jounieh, acheminant de grandes quantités de secours et de médicaments, ainsi que des ambulances. Le port et l'aéroport de Beyrouth étant restés fermés, les hôpitaux et dispensaires ont rencontré des difficultés d'approvisionnement auxquelles le CICR s'est efforcé de remédier.

Le personnel médical de la délégation du CICR a poursuivi ses missions d'évaluation dans les hôpitaux et dispensaires, à Beyrouth ainsi qu'en province, à Tripoli, à Saïda, dans le Chouf et la Bekaa. Des médicaments et du matériel médical ont été remis lors de ces visites, de même que du plasma et du sang pour besoins chirurgicaux. Pendant ces deux mois, 462 assortiments médicaux standard ont été distribués, pour une valeur de 176 000 francs suisses environ; de plus, des médicaments et du matériel médical, pour un montant de 142 000 francs suisses environ, ont été achetés sur place et distribués aussitôt. Le CICR a également transmis à la Croix-Rouge libanaise, en mars, 11 ambulances, don de la République fédérale d'Allemagne, et en avril, 9 ambulances supplémentaires, don de la Croix-Rouge danoise. De plus, il lui a transmis 84 chaises roulantes, provenant de la Croix-Rouge espagnole, puis du sang et du plasma, fournis par les Sociétés de la Croix-Rouge norvégienne et finlandaise. Il lui a également fourni un générateur d'électricité. Le CICR a aussi accepté de financer un centre socio-médical et de premiers secours de la Croix-Rouge libanaise, situé dans la banlieue sud de Beyrouth. Les frais d'installation et d'utilisation sont évalués, pour six mois, à environ 90 000 francs suisses.

Les activités en faveur des amputés ont continué dans les trois centres orthopédiques de Beit Chebab, Saïda et Damas (en Syrie). Ce dernier établissement est administré en coopération avec la Croix-Rouge suédoise et le « Croissant-Rouge palestinien ». Les techniciens du CICR ont également donné des consultations orthopédiques dans le Chouf et la Bekaa.

En mars et avril, la délégation du CICR a distribué une assistance accrue en secours d'urgence pour les personnes affectées par les affrontements. C'est ainsi qu'en mars, à Beyrouth seulement, 175 tonnes de secours divers (nourriture, savon, bougies, matériel de cuisine) ont été distribuées à 40 000 personnes environ, tandis qu'en avril, 215 tonnes de

secours, plus 6000 couvertures ont été remis à 45 000 personnes environ. Par ailleurs, des convois ont été organisés pour transporter des secours à des localités de la province. En mars, 143 tonnes de secours divers, principalement des vivres, ont été acheminées dans le Chouf, pour quelque 12 000 bénéficiaires; 130 tonnes, pour environ 19 000 bénéficiaires dans le Haut Metn et Caza Aley; 7 tonnes de vivres, des couvertures, des ustensiles de cuisine, des bougies ont été distribués dans la Bekaa; 19 tonnes de secours divers, à Tripoli. En avril, ces distributions de secours ont été renouvelées: au total, 317 tonnes de secours variés ont bénéficié, dans la province, à plus de 40 000 personnes victimes des événements.

La délégation du CICR a poursuivi, pendant ces deux mois, ses activités de protection et d'agence dans tout le Liban. Dans le camp d'Inсар, les visites hebdomadaires aux détenus arrêtés récemment ont continué. A la fin de mars, 338 prisonniers avaient été enregistrés et 418 à la fin d'avril. Entre le 20 et le 23 mars, les délégués du CICR ont fait une visite complète, conformément à la procédure habituelle du CICR et comprenant un entretien sans témoin avec les détenus. Les premières visites de familles aux détenus ont été organisées, le 9 avril, par les autorités détentrices.

De plus, les délégués du CICR ont visité quotidiennement les camps palestiniens autour de Saïda et Tyr et ils se sont efforcés d'apporter protection à toute la population des territoires occupés.

Les trois prisonniers israéliens détenus par les autorités syriennes ont été visités le 19 mars et le 18 avril.

Les 291 prisonniers syriens détenus au camp de Meggido en Israël ont été vus le 2 avril, selon la procédure habituelle du CICR.

Les délégués du CICR ont également visité, du 7 au 9 mars, les personnes détenues par les « Forces libanaises » et les mouvements « Amal » et « PSP ».

Les activités des bureaux de l'Agence de recherches se sont poursuivies également. En mars, 8145 messages familiaux et, en avril, 8482 messages ont été transmis entre les personnes déplacées ou les détenus et leurs familles, au Liban ou à l'étranger. Dans ces deux mois, 162 personnes disparues ont été retrouvées et 10 personnes ont été transférées ou rapatriées par la délégation du CICR.

### **Israël et territoires occupés**

Pendant le deuxième semestre de 1983 et les premiers mois de 1984, la délégation du CICR en Israël et les sous-délégations à Jérusalem et Gaza ont poursuivi leurs activités; à partir de septembre 1983, la partie



du territoire libanais au sud de la rivière Awali a passé sous la responsabilité de la délégation de Tel-Aviv.

Les délégués du CICR ont continué à visiter les centres de détention. En principe, une visite complète de chaque prison est effectuée une fois par an et des visites spéciales sont organisées lorsque des événements particuliers s'y produisent.

En Israël et dans les territoires occupés, 44 visites ont été effectuées pendant la deuxième partie de 1983, dans 15 prisons, avec 3225 détenus protégés. Des visites spéciales ont été faites dans les prisons de Jénine, Ramallah (2 fois), Damoun, Kishon, Neve Tirzah (4 fois) et Ramleh (2 fois). Les délégués à Jérusalem ont visité des détenus sous interrogatoire dans les prisons d'Hébron, de Ramallah, de Naplouse, dans les postes de police de la Moscobieh et de Kishon. En outre, des visites ont été faites, chaque semaine, à la prison militaire de Far'a. Tous les postes de police de la région entre Jérusalem et le Jourdain ont été visités.

La sous-délégation de Gaza s'occupe de quatre prisons (Ashkelon, Beer Shiva, Gaza et Nafha) avec un total d'environ 1700 détenus. Ses délégués ont également visité, deux fois par semaine, les détenus sous interrogatoire dans les prisons de Gaza et d'Ashkelon et, à sept reprises, les différents postes de police de la bande de Gaza.

Les délégués ont aussi fait 12 visites aux passagers et à l'équipage de deux navires arraisonnés par la marine israélienne: cinquante prisonniers ont été ainsi vus.

La délégation du CICR a continué un programme d'assistance dans les prisons (assistance médicale, distribution de livres, de jeux, de vêtements d'hiver, transport des familles venant visiter leurs proches détenus).

Enfin, la délégation a organisé le transfert de 12 personnes libérées par les autorités israéliennes: 6 vers la Jordanie, 2 vers la Syrie, 4 vers le Liban.

Les activités d'agence se sont poursuivies: plus de 524 000 messages familiaux ont été reçus et acheminés par la délégation, ce qui donne une moyenne de quelque 2900 messages par jour.

## **Jordanie**

L'activité principale de la délégation du CICR à Amman, pendant le deuxième semestre de 1983 et les premiers mois de 1984, a été la protection des personnes détenues dans les lieux de détention et les centres d'interrogatoire. Les délégués du CICR visitent ces endroits régulièrement (les centres d'interrogatoire sont vus en principe toutes les deux semaines) suivant la procédure habituelle du CICR.

Les activités d'agence ont continué et sont restées importantes: les demandes pour rechercher des personnes disparues proviennent d'Israël et des territoires occupés, ainsi que d'autres délégations du CICR. Lors des visites des lieux de détention en Jordanie, des demandes sont également présentées aux délégués, qui les transmettent pour enquête aux autres délégations ou au CICR à Genève.

---